

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE D'ULCI.

VOL. I.

L'APRAIRIE, 4 DECEMBRE, 1834.

No. 2

MELANGES.

DU PEUPLE.

Caractère changeant du Peuple ; il est bon ou mauvais selon l'Education qu'on lui donne et le gouvernement sous le quelle il vit de lui viennent ses bonnes ou mauvaises mœurs.

Les peuples qui vivent sous bon Gouvernement sont portés à la paix et à la gratitude : ils souffrent souvent l'oppression patiemment ; résistent souvent aux oppresseurs avec modération, ont du penchant pour la justice lorsqu'ils ne sont pas séduits ; différence entre le même peuple sous un différent gouvernement, combien il est généreux et humain lorsqu'il est libre, combien vicieux et perfide lorsqu'il est rendu esclave.

Le peuple de Rome n'eut aucun différend avec la noblesse jusqu'à ce qu'il en fut insulté et opprimé ; il en souffrit même assez long-tems le mauvais procédé sans se plaindre, se plaignait long-tems avant que d'en venir à une révolte, et même dans les séditions il n'y eut point de sang répandu il écoutait raison et se calma sur la moindre apparence de quelque satisfaction, car rarement la loi faisait-elle complète ; et ceux qui entreprenait la dessus réussissait rarement. Dans les contestations sur la loi du Partage des terres, loi si nécessaire à l'Etat, si requise pour conserver l'égalité parmi les citoyens ; sans quoi ils ne pouvaient pas long-tems être libres, on leur faisait essuyer mille injustice, mille contre tems, et mille mauvais traitemens. La loi étoit continuellement violée, et le peuple en souffrait sans cesse. Faut-il s'étonner que le peuple, en souffrant sans cesse, fut intéressé à voir le public et le peuple en particulier, fut ressenti par le peuple ; doit-on être surpris, qu'ils tachassent d'y remédier, ou que lorsqu'on n'y mettait aucun ordre ils eussent recours à la force pour se faire justice ? ils se laissaient en cela conduire par leurs Tribunaux qui quelques fois sous le beau prétexte de cette loi, allaient à leurs fins pleines d'ambition et dangereuses à l'Etat.

Qui taient les agresseurs ? c'étoient certainement les Nobles qui avoient si long-tems joué le peuple qu'il ne pouvait plus se fier à eux. Les Plebeiens avoient montré plus de bonne foi et de patience que les Nobles n'avoient eu d'honneur et de justice ; et lors qu'entre les contestans les traités sont toujours violés, l'initiative ne manque point de se réveiller. Ils se passèrent plusieurs années, et même des siècles entiers, avant que cette inimitié portât le peuple à prendre les armes et à répandre le sang : il conserva un respect surprenant pour les Patriciens dans le tems même que ceux-ci le jouaient, et lui faisoient des injustices journalières. Dans cette ville, dit Tite-Live, la violence des sénateurs croissoit de jour en jour, de même que la misère du Peuple. Lors même que les plebeiens furent admis au partage des honneurs public qui avoient été regardés long-tems comme des choses sacrées, et par conséquent inaccessibles au peuple qu'on en jugeait indigne et qui les aurait profanés : ce même peuple fut fort délicat et réservé à faire valoir cette autorité, et se glorieux privilège ; il continua pendant plusieurs années à conférer les grands charges à la Noblesse. Il sembla qu'il eût restitué aux nobles ce même droit pour lequel il avait tant contesté avant que de l'avoir obtenu : Possessionemque honoris usurpatis modo à plebe per paucos annos, recuperassent in perpetuum. Patres viderunt dit Tite-Live.

Le Peuple se laisse aisément tromper aussi souvent à son préjudice qu'à celui d'autrui : si par erreur, il a fait du dommage il en est fâché des que ses yeux sont ouverts : La pitié succède d'abord à sa rigueur, et dure plus quelle : si sa colère n'a gardé aucune mesure, il est est de même de sa pitié, et il est porté, lorsqu'il rentre en son bon-sens, à réparer le mal qu'il a fait pendant sa fureur. Lorsque les Orateurs du Peuple à Athènes avoient représenté au Peuple quelques-uns des bons officiers de la république comme coupable, le Peuple condamnait des innocens à la mort ; mais des qu'il étoit détrompé, il déchargeait sa vengeance sur les Orateurs.

On peut dire aussi que le Peuple a beaucoup de reconnaissance pour ses bienfaiteurs ; et son affection est durable lorsqu'il est instruit comme il faut que le sujet en est digne. Les Athéniens eurent toujours beaucoup de vénération pour la mémoire de Thésée et de Solon ; ils honorent toujours leurs descendans. Les Lacédémoniens rendent les mêmes honneurs à la mémoire, et à la postérité de Lycurgue. Celles de Læcius Junius Brutus étoit revêtu affectueusement par les Romains, de même que celle de Publius des Gracques et de tous les autres héros et protecteurs. Aucun Anglais ne parle de la Reine Elisabeth qu'en termes pleins d'affection et de louange.

Dans les pays où la race régnante a donné plus de méchans Princes que de bons, qui en a donné même de très mauvais, le peuple ne laisse pas d'avoir du penchant à l'honneur ; il retient une certaine passion pour elle sans aucun fondement, même contre la raison et l'intérêt. Cela est insensé, je l'avoue, mais c'est un entêtement qui vient d'un bon naturel. Il est vrai que le peuple est sujet au changement, mais c'est ordinairement par boutades, lorsqu'il est irrité ou séduit ; si on l'abandonne à lui-même il reprend son ancienne coutume, et les noms anciens semblent lui plaire le plus il ne s'en détache que quand on l'y force ou qu'on le trompe. César et Auguste connoissaient si bien le penchant du peuple pour les coutumes, et les établissemens anciens que dans le tems même qu'ils avoient mis Rome dans l'esclavage, et par conséquent détruit la force, et l'es-ence des magistrats y conservèrent leur ancien nom, et tout l'extérieur de l'autorité et de la dignité. Le peuple est porté aussi à la paix et la douceur lors qu'il n'est pas poussé à bout. Lorsqu'on l'a provoqué, il est terrible, et cruel à outrance ; mais ce n'est qu'un orage et ne dure pas, il revient à son sang froid, et sa rage apaisée est suivie d'un prompt remord : il embrasse tendrement le même homme dont il avoit cherché à se débarrasser peu auparavant et l'aime d'autant plus qu'il vouloit lui faire du mal : *DIVERSA PAUCI CERTAMINE POSTULANTIBUS*, dit Tacite.

Il y a autant de différence d'une nation à une autre qu'il y en a entre les Romains sous la République et les Romains sous les Empereurs, quoique d'ailleurs ils se ressemblassent dans le langage et dans les habits, ils différaient autant, ou plutôt ils étoient autant opposés, que des hommes de bien et libres, le sont à des esclaves corrompus. Dans Tite-Live on voit le peuple brave, généreux, tempérant et juste, sur-tout durant quelques siècles après la formation du sénat. Tacite au contraire représente les Romains fourbes, flatteurs sans courage, et débauchés ; cependant aucun de ses historiens ne peut être accusé de contradiction ou de fausseté. La liberté inspira d'abord aux Romains la vertu et toute sorte de bonnes qualités : au lieu que pour les faire passer à la tyrannie on vient à détruire toutes les vertus, on encourage la bassesse d'ame et la débauche. On leur apprit à oublier l'état et à tourner les gens uniquement vers l'Empereur. Leur zèle et leur fidélité se montrèrent par des adulations soumises, et par un débordement de flatterie. C'étoit là leur unique leçon leur unique devoir et ils s'y signalèrent, ils adoraient, ils élevaient jusqu'au ciel chaque nouveau Tyran ; le pire étoit toujours le plus flatteur. Lorsque l'Empereur avoit commis des meurtres, des incestes ou des extravagances ; conduit des chariots ou recité des chansons, il étoit toujours divin, toujours invincible.

Leurs acclamations ne retentissaient pas le plus à ce qu'il y avait de justes et de louable, mais à ce qu'il y avait de plus imposant et de plus agréable. Leurs louanges n'étoient pas une marque ni un effet de leur affection, mais de leur mauvaise foi et de leur humeur servile. Soit qu'ils aimassent ou qu'il méprisassent le Tyran, ils ne manquaient pas de l'exalter et d'user du même style envers son ennemi le jour même que celui-ci l'avoit fait mourir. Ils faisoient beaucoup de bruit pour l'amour de Gaïba à midi et demandoient impétueusement le sang d'Otton : ils firent les mêmes applaudissemens avant la nuit, en faveur d'Otton, et diffamèrent avec le même emportement Gaïba qui fut alors tué et son cadavre jeté pour servir de jouet à la populace.

Combien ce génie ne diffère-t-il pas de celui du peuple

Romain sous un état libre lorsqu'il arrivoit qu'on sacrifiait quelques grands hommes leur bienfaiteurs ? après le meurtre des Gracques les Romains ne manquèrent pas d'en faire des reproches, et même d'en insulter les auteurs, quoique ce fussent les plus grands hommes de l'Etat. Ils appellèrent Scipion Nasica dans toutes les occasions ; dans les rues, en face même, Tyrans et meurtriers. De sorte que pour le mettre à couvert du courroux du Peuple, le Sénat trouva à propos de l'envoyer en Asie sous prétexte d'une ambassade. Il n'osa jamais même retourner en Italie quoiqu'il fût grand Pontife : Il erra dans les Pays Etrangers rongé de chagrin et en mourut peu de tems après selon le récit de Pline. Scipion l'Africain, si illustre si populaire, autant admire qu'aucun homme l'ait jamais été n'en fut pas quitte à beaucoup meilleure marche, pour avoir témoigné qu'il approuvait ce meurtre. Cela irrita si fort les Romains que malgré son caractère si admirable et les respects qu'on lui rendait ils le traitèrent avec mépris publiquement et l'interrompirent avec des sifflemens, lorsqu'il haranguoit l'assemblée. Le peuple Romain témoigna amplement son amour et son respect pour la mémoire des Gracques, leur fit ériger des Statues, consacra les places où ils avoient été tués, leur fit des Oblations des premiers fruits et leur établit un Espèce de Culte.

(A CONTINUER.)

UNE AVANTURE DE STEAM-BOAT.

Obligé depuis quelques tems de faire un voyage à Montréal, je l'avois remis de jour en jour par une raison que je n'oserais avouer si je n'étais à peu près sûr de garder l'anonyme. Je lis assez régulièrement les journaux de New-York et comme j'y vois au moins une fois par semaine, le tragique récit de l'explosion de quelques chaudières à bord des bateaux de ce pays là, je m'imaginai que, tôt ou tard, le *Britannia* aussi finirait par sauter en l'air et couvrir de ses débris les eaux du St. Laurent.

Cependant, comme mon voyage devenoit de plus en plus nécessaire, je pris un jour une bonne résolution et, après avoir fait mes affaires spirituelles avec M. le Curé et mon testament par devant deux des douze Notaires du Village, je m'embarquai avec assez de fermeté, un verre de *grog* que je pris avec un ami acheva d'affermir mon courage, d'autant plus que je fis dans ce moment là même la consolante réflexion que jusqu'ici les eaux du Bas-Canada n'avoient pas été rougies par l'effet d'une explosion. Rassuré par cette heureuse idée, je me promenais sur le pont avec l'air d'un héros qui le jour d'une bataille, brave courageusement le feu de l'ennemi, quand tout-à-coup mon mauvais génie me poussa dans le bureau du Capitaine, un journal tombe sous ma main, j'y jette les yeux, et à peine en avais-je parcouru quelques lignes que mes mains agitées de mouvemens convulsifs le laissèrent échapper ; j'étais tombé sur le triste récit de la mort de huit personnes, arrivée à bord de la *Dame du Lac* par suite de l'explosion de la chaudière !... Hélas ! dans ce douloureux moment, combien n'aurais-je pas donné pour me retrouver en sûreté au coin de mon feu ? mais il étoit trop tard, non seulement

Il fallait descendre à Montréal, mais pour revoir mes Pénates, il fallait passer près de deux heures dans le voisinage d'une machine qui, selon moi, pouvait à chaque instant vomir la mort!

Nous arrivâmes cependant sains et saufs à Montréal, et l'on verra par la suite de cette anecdote que le ciel m'avait réservé à mon retour une aventure qui devait faire une heureuse diversion à mes terreurs paniques. Comme la voiture qui m'avait amené n'attend personne et que, toute dangereuse qu'elle soit, je ne voulais pas manquer l'occasion de regagner le même soir mon tranquille logis, je m'empressai à terminer mes affaires aussitôt que possible. En faisant mes courses, mon malheureux sort me conduisit au marché à foin, je le traversais, Dieu le sait, avec les intentions les plus pacifiques; mais cela ne put m'éviter de me voir tout-à-coup assailli par une bande d'enragés, que dans ma frayeur je crus d'abord armés de haches, mais qui, heureusement n'en avaient que les manches, "est-tu patriote?" me demandèrent-ils d'un air et d'un ton de cannibales, ne sachant à qui j'avais à faire, ni comment répondre pour sauver mon individu d'une pulvérisation immédiate, je pris le parti de me déclarer du juste milieu et je répondis en trébuchant: je suis impartial, cette réponse les arrêta court et j'en fus quitte pour un horizon dont ma colonne vertébrale porte encore des marques.

Echappé des mains de ces forcenés, je m'empressai de gagner la maison hospitalière de M. S.... No, où j'étais sur de trouver de quoi me reconforter. En effet, un bon repas, fait en bonne société, (telle qu'on la trouve toujours là) me donna le courage d'envisager avec assez de calme la terrible machine, dans le voisinage de laquelle je devais passer deux heures sur les confins de l'éternité.

Arrivé à bord, je m'étais retiré dans un coin où je réfléchissais sur la folie des autres hommes afin de ne pas blesser mon amour propre en m'occupant trop de ma propre déraison, lorsque j'aperçus à côté de moi un jeune homme et une jeune personne, s'entretenant vivement et tellement occupés du sujet de leur conversation qu'ils ne s'apercevaient pas que j'étais à portée de les entendre, ils étaient seuls! seuls avec cette terrible passion qui a causé tant de malheurs et qui procure quelque fois des instans d'une félicité si pure qu'ils peuvent compenser des années d'infortune, ils étaient dans une de ces crises qui décident souvent du malheur ou du bonheur de la vie; ils ne voyaient qu'eux, le reste de la nature ne leur était rien; ils avaient rompus les liens ordinaires de la société; en un mot: ils fuyaient la maison paternelle, pour faire eux-mêmes leur destinée.

La pauvre jeune fille, tremblante, hors d'elle-même semblait reculer devant la démarche téméraire qu'elle entreprenait. Sa mère surtout était l'objet de ses regrets. Elle dépeignait dans les termes les plus touchans, la douleur de cette mère bien aimée, quand elle s'apercevrait de la fuite de sa fille chérie. Elle hésitait, et malgré les efforts de son amant, je crois réellement que les remords l'eussent emporté sur l'amour et qu'elle se serait enlevée pour retourner dans les bras de sa mère, si dans le moment le

Steam-boat n'eût mis au large. ... Il m'en souviendra longtemps de ce long et douloureux regard qu'elle porta sur le toit de la maison paternelle, au moment où les négociers de notre machine flottante l'en éloignaient rapidement et hélas! peut-être pour jamais? Comme les éclats de la douleur de la jeune fille attiraient l'attention des passagers, son compagnon la conduisit insensiblement dans la chambre de l'avant où il espérait être plus à l'abri des observations, l'intérêt que cette scène, m'avait inspiré, me porta à les suivre sans affectation. Ce fut là que le jeune homme employa tout ce que l'amour peut inspirer d'éloquence pour calmer les remords et adoucir le chagrin de sa charmante compagne; que ne peut l'amour dans ce cas-là, et un amour porté jusqu'au point de tout quitter et de commettre une pareille faute pour en suivre l'objet?... peu-à-peu les sanglots ne se firent plus entendre. La tempête qui agitait le cœur de la jeune fille se calma et un doux sourire, qui se faisait de tems en tems jour à travers ses larmes, était comme l'arc-en-ciel qui annonçait que l'orage allait à sa fin. Il fut bien encore question de se réfugier dans une maison de Laprairie et de reprendre le lendemain le chemin de Montréal, mais c'était les derniers soupirs du devoir qui se débattait en vain contre l'amour. — Arrivés à Laprairie, la curiosité et l'intérêt que cette scène m'avait inspirés me portèrent à les suivre et je les vis tout deux monter dans la voiture qui devait les mener non à Montréal, ... mais à St. Jean.

LA TÊTE DE LA FIANCÉE.

Oui, je t'aime plus que ma vie, disait Oscar à la jolie Anna; que tes parens y consentent et Oscar sera ton époux.

Toi, mon époux! cher Oscar, c'est le comble de mes vœux... mais! par là! oh! bien sûr, mon père ne te refusera pas à mon amour; et ma mère! elle est si bonne!

Oscar parla, et les parens d'Anna consentirent à l'union des deux jeunes gens, et Oscar passait toutes ses soirées auprès de celle qu'il aimait, et Anna disait tout haut: Voici mon époux! et les bans étaient déjà publiés.

Un matin, Oscar reçoit une lettre... c'est un héritage... Un vieil oncle en mourant lui laisse une fortune honorable.

Oscar se dit d'abord: Anna ne possède rien, mais j'ai de l'or... grâce à cet or, je pourrai obtenir une compagne qui m'apportera une riche dot. Cette pensée fut promptement comme l'éclair électrique... Anna fut oubliée.

Et elle pleura, elle pleura! elle appelait Oscar tout le jour, toute la nuit, et Oscar ne venait pas, car Oscar ne songeait plus à Anna.

Et bientôt les larmes de la jeune fille se tarirent... l'orbite de ces yeux se renfonça... leur lumières s'éteignit, ses joues se cavèrent, son cerveau devint vide... les glandes lacrymales se desséchèrent, et une fois les sources du désespoir épuisées, la raison disparut. Et on disait dans le quartier en voyant Anna, dont la beauté était flétrie comme la fleur, exposée trop longtemps aux rayons d'un soleil d'été: quelle était belle! et quand on l'entendait appeler Oscar, pleurer et chanter tour-à-tour, on se disait aussi: elle est folle!

Mais les pauvres parens d'Anna, honnêtes artisans dont le travail pouvait à peine suffire à l'entretien d'une nombreuse famille, furent obligés de déposer la folle de la rue St. Denis dans un de ces établissemens connus sous le nom d'indigence, et Anna erra bientôt dans les corridors de la Sulpicienne en répétant le nom d'Oscar et en cherchant sur tous les murs les traits de son amant.

Mais tous les remèdes furent infructueux. Elle dépérissait chaque jour et la mort, qu'elle n'était pas en état d'apprécier, ne pouvait qu'être pour elle le plus grand des biens... son dernier jour approchait...

Cependant Oscar avait appris la terrible catastrophe qui avait troublé la raison de celle qui avait été sa fiancée. Il avait bien eu quelques remords, mais il s'était livré à la dissipation et il ne pensait plus à Anna que dans ses moments perdus.

Une fois entre autres, qu'il était resté à table sortant dans la nuit avec quelques jeunes étudiants, il songea à Anna, à la folle de la rue St. Denis, et une morne langueur s'empara de lui; il voulut se retirer.

"Tiens, lui dit un des étudiants, prends ma clé... tu seras mon hôte pour cette nuit... va, tu trouveras socié chez moi..."

Quand Oscar arriva chez son ami, un cadavre frappa sa vue... ce cadavre était privé de la tête... Oscar tressaillit... Cependant, après quelques minutes de réflexion sur le genre de profession de son ami, ces tristes débris lui inspirèrent moins d'épouvante que de dégoût.

Il s'approche de la cheminée pour ranimer le feu qui s'était presque éteint... un énorme chaudron était sur un trépied... il regarde il voit une tête... grand Dieu!... c'était celle d'Anna!

Et, quelques heures après, quand l'étudiant rentra, il trouva dans sa chambre deux cadavres au lieu d'un!

SUJET DE MEDITATION POUR LES PEUPLES ET POUR LES ROIS.

La somme des emprunts faits par les gouvernemens européens depuis les événemens de juillet, s'élève à 800 millions. La somme d'impôts extraordinaires s'est élevée au moins à 600 millions. C'est donc 1,400 millions en tout que les divers états de l'Europe, dans leurs préoccupations guerrières, ont dépensés pour se faire peur les uns aux autres.

Supposons maintenant que les gouvernemens de l'Europe, au lieu de conserver l'esprit de guerre et de violence que leur a transmis la féodalité, eussent été animés de l'esprit de paix et d'association, et qu'ils eussent voulu établir entre les villes principales de l'Europe un système de communications au près duquel toutes les merveilles des voies de transport anglaises n'eussent été que de mesquines entreprises.

Supposons qu'ils se fussent déterminés à établir un chemin de fer qui reliait toutes les capitales de l'Europe et qui suivit la ligne suivante:

Cadix, — Madrid, — Toulouse, — Bordeaux, — Orléans, — Paris, — Metz, — Francfort-sur-le-Mein, — Cassel, — Magdebourg, — Berlin, — Posen, — Varsovie, — Wilna, — Ki-ga, — Petersbourg.

Supposons qu'on ait établi en croix sur cette ligne immense des routes en fer allant:

En Espagne, de Barcelonne à Lisbonne, par Madrid; — en France, de Marseille au Havre, par Paris; — en Allemagne, de Brême, à Hambourg, par Berlin; — de Belgrade à Berlin, par Vienne, Prague et Dresde; — de Venise à Prague, par Inspruck et Munich; en Russie, de Moscou à Pétersbourg; — en Italie, de Venise à Naples par Rome; — de Turin à Venise, par Milan; — en Belgique, d'Anvers à Francfort, par Bruxelles et Mayence.

Ce magnifique réseau aurait, y compris un quart pour les détours et sinuotés, un peu moins de 1,400 myriamètre (3,500 lieues de poste) de développement.

Or, une lieue de poste d'un chemin de fer de cette étendue coûterait à grand-peine 400,000 francs. Ce chiffre est très-élevé pour le coût d'une lieue de chemin de fer quelconque. Dans un très-grand nombre de cas le coût d'un chemin à double voie ne dépasserait pas 300,000 ou 350,000 francs par lieue.

Admettant cependant ce chiffre élevé de 400,000 francs, il se trouve que la somme de 1,400 millions en impôts et en emprunts, rapportée plus haut, et qui a été si stérilement dépensée en armemens, équipement et fortifications, aurait suffi à produire ce superbe travail de 1,400 myriamètres de routes en

LA CONSCIENCE.

La conscience est un sentiment intime que nous avons de la valeur réelle de nos actions : c'est un tribunal secret où elles sont jugées, non sur les résultats, mais sur les intentions. Voltaire a dit, avec autant de justesse que d'esprit : L'enter est peuple de bonnes intentions. C'est en effet le plus ordinairement le prétexte dont on colore les excès les plus condamnables. Il n'en est pas moins vrai cependant que celui qui commet une action blâmable sans la croire telle, ne saurait être considéré comme coupable.

Un homme qui, en consultant le cri de sa conscience, ne se ferait aucuns reproches, pourrait cependant n'être pas innocent. Si le jugement d'un homme manque de justesse, sa conscience en ressentira ; elle lui signalera le bien et le mal, et le mal l'ou est bien ; ainsi égaré, il pourra commettre une action très coupable en croyant agir avec probité.

Les assassins, en Italie, sont consciencieux. "Foi de galant homme, disait l'un d'eux à un grand seigneur qui marchandait ses services, je ne puis pas casser une jambe à votre homme à moins d'un sequin. — Et tu ne demandes qu'un demi sequin pour le tuer? — Sans doute, parce que je ne risque rien, il ne reviendra pas pour me d'noncer." Le marchandé ayant été conclu, le bandit vint quelques jours après rendre compte de son expédition : "Je me suis trompé, dit-il, j'ai tué le pauvre diable au lieu de l'ostropier ; raprenez un demi sequin, j'ai de la conscience."

POLICE CORRECTIONNELLE.

Un cocher de coucou, en tenue classique dans toute la rigueur, et dans non chalamment plutôt qu'il ne s'assied sur le banc des prévenus, sifflottant l'air populaire à la revoir à ce soir l'ou il bat tant bien que mal la mesure avec un de ses pieds qui menace de compromettre la propriété notoire du pantalon blanc du garde municipal gravement assis à ses côtés.

Puis arrivée à pas de loup un respectable monsieur qui demande au tribunal, après un respectueux salut, de vouloir bien lui permettre de garder son bonnet noir, attendu qu'il est atteint d'un léger catarrhe, ce qu'il prouve à l'instant au moyen d'une quinte qui ne pouvait assurément venir plus à propos. Cette permission octroyée, le respectable monsieur dépose son parapluie vert à terre entre les mains du greffier, qui lui répond fort poliment qu'il n'en a que faire. Ainsi rebuté, le plaignant sent bien qu'il n'a plus d'autre parti que de prendre son parapluie sous son bras gauche, tandis qu'il tiendra son chapeau de sa main droite, ce qui ne laisse pas que de produire un certain effet pour la pantomime ; ces arrangements ainsi arrêtés, le voilà qui dispose :

"Monsieur, par une belle matinée du mois derniers, j'avais formé le projet de faire un petit voyage à St. Maurice, où m'appelaient des affaires pressées. N'ayant pas les commodités de prendre un Omnibus jusque là, puis qu'il est malheureusement vrai qu'il n'y en a pas encore d'établi pour cette destination, et d'un autre côté n'ayant pas les facultés de m'y faire transporter dans une voiture particulière quelconque, j'ai été forcé de me contenter à l'une de ces petites voitures publiques que l'on appelle Coucou, c'est le mot décent que j'emploie par respect pour le Tribunal. Monsieur, flairant mon intention de voyager, je pense, m'entend sans me laisser le temps de me reconnaître et me précipite sans que j'aie le temps de me défendre dans le fond de son coucou. Le prix bien débattu et enfin arrêté, il ne me restait plus qu'à attendre ; j'étais son seul voyageur. Après une heure d'attente, monsieur parvint à enlever trois autres voyageurs ; le coucou était au complet, nous devions partir, n'est-il pas vrai ?

Le cocher du coucou : Vous n'étiez que quatre ! est-il bon là, le bourgeois !

Le plaignant : Votre coucou n'était qu'à quatre places ; nous étions dans notre droit.

Le cocher de coucou : Quand il y a place pour quatre il y en a bien pour cinq. (On rit.)

Le plaignant : Nous sommes encore la complaisance d'attendre et d'admettre un cinquième voyageurs, mais une fois qu'il fut monté, vous deviez partir.

Le cocher de coucou : Tiens ! et les lapins, donc ! C'est le profit, ça. (On rit.)

Le plaignant : Je n'admets pas les lapins, moi, je ne connais qu'une chose : vous étiez complet, et plus que complet même, vous aviez quitté la file, vous deviez marcher. Ce qui prouve que je ne suis pas déjà si ridicule, c'est qu'il y eut une véritable émeute dans votre coucou, à telle enseigne qu'après une assez vive résistance de votre part, tous les voyageurs que vous teniez comme des chats privés ont voulu descendre et sont descendus malgré vous.

Le cocher de coucou : Je crois bien, c'est vous qui êtes plus récalcitrant, le bout en train, la, comme si ça vous allait à votre âge, respectable bourgeois !

Le plaignant : C'est pour cela, sans doute, que vous m'avez dit des injures atroces et donné de coups de barre dans l'estomac qui n'ont pas fait de bien du tout à

mon catarrhe. (Ceci nouvelle quinte, plus tenace que la première.)

Les torts du cocher de coucou ayant été bien établis par les témoignages de plusieurs témoins totalement désintéressés, le Tribunal l'a condamné à 50 francs d'amende et aux dépens. Le cocher de coucou se retire la tête basse et ne sifflote plus.

L'IMPARTIAL.

LAPRAIRIE, JEUDI, 4 DECEMBRE 1834.

"L'IMPARTIAL est celui qui ne prend pas les intérêts d'une personne par préférence à ceux d'une autre" telle est la définition du dictionnaire de l'Académie, n'en déplaie aux quarante doctes régulateurs de la langue française, il nous semble qu'on pourrait encore définir l'impartialité. Le point le plus éloigné des deux extrêmes en un mot, le JUSTE MILIEU, si ce terme n'était pris en mauvaise part ; au moins par certain parti, depuis qu'on est convenu de s'en servir pour désigner le système du gouvernement de Louis-Philippe. Dans notre position, pour justifier notre titre nous ne devons nous déclarer ni pour ni contre aucune des deux opinions qui divisent les esprits des habitants du Canada. C'est la raison même l'idée que nos lecteurs ont prise des obligations renfermées dans le titre que nous avons donné à notre journal et dans notre prospectus, c'est-à-dire, pour parler clairement et vulgairement que nous ne devons prendre ni la défense des patriotes, ni celle du parti opposé. Les journaux, qui jusqu'à présent ont bien voulu, s'occuper du modeste nouveau né, prétendent que la tâche que nous nous sommes imposée est difficile, dangereuse et semblent la croire au dessus de nos forces, avec tout le respect que nous devons à nos aînés et la déférence qu'un villageois doit aux citadins, qu'il nous soit permis de leur faire quelques observations en faveur du système que nous avons adopté.

Depuis long-temps, la guerre est déclarée entre les journaux des deux partis, chacun puise dans son arsenal les projectiles littéraires qui lui semblent les plus propres à écraser son adversaire. L'impartialité dont nous faisons profession, nous oblige à dire que l'artillerie du génie..... de controverse est également bien dirigée des deux côtés, pourquoi donc exiger que nous, gens de nature pacifique nous entrions en lice pour augmenter le nombre des combattants sans espoir de décider la victoire. Nous voulons que la tranquillité et la paix, pourquoi donc vouloir nous forcer à la guerre ? aucun des deux partis qui sont en présence sur le champ littéraire ne manque de défenseurs : que pourrais notre plume indisciplinée au milieu de ces soldats aguerris ?

Au surplus, nous ne croyons pas qu'il soit indispensable d'adopter une couleur pour être journaliste. Nous sommes d'ailleurs d'une sensibilité telle que n'étant pas encore bien cuirassés notre tranquillité et même notre sommeil pourraient être troublés, s'il nous arrivait de recevoir de la part du parti auquel nous serions opposés, quelques unes de ces bourades que ces messieurs s'administrent entre eux de temps à autre.

En résumé, on peut servir son pays de différentes manières, assez de journaux politiques s'occupent de polémique et certes si, comme on le dit, du choc des opinions jaillissent les lumières jamais champ politique ne fut si éclairé que celui du Canada. Quand à nous, nous le répétons, personne ne forme des vœux plus sincères pour le bonheur du pays ; mais, comme nous sommes trop modestes pour croire que nous pouvons influer en rien sur sa prospérité, nous nous efforçons d'atteindre le but indiqué dans notre épigraphe heureux si nous pouvons contribuer au bonheur de notre pays, en dépendant quelques lumières parmi ceux qui ont besoin d'instruction et en procurant quelque distraction aux autres telle est notre profession de foi nous espérons qu'on en appréciera la franchise de notre côté, nous ferons tous nos efforts pour tenir nos promesses et en terminant nous remercions l'indulgence qu'on se doit réciproquement pour des fautes involontaires, on sait qu'il n'est pas donné à l'humanité de n'en pas commettre et nous sommes loin de nous croire exempts de la règle générale ; quoique nous sortions des cendres d'un autre feuillet, nous ne prétendons pas au titre de Phoenix.

A la demande d'un grand nombre de leurs abonnés et vu le peu d'étendue de leur feuille, les Editeurs de L'IMPARTIAL ont pris le parti de la rédiger entièrement en langue française. Si l'encouragement qu'ils espèrent recevoir leur permet d'agrandir le format de leur journal, il pourront plus tard reprendre la partie Anglaise.

CHEMIN EN FER.

On sait que depuis quelque temps il est question de faire une route de ce genre pour établir la communication entre Montréal et St. Jean. Le projet est sur le point

de se réaliser, et dans ce moment les Ingénieurs sont occupés à dresser le plan de la Route. L'état florissant de notre village, la communication déjà établie avec Montréal, sont autant de considérations qui doivent les décider à faire aboutir la nouvelle route à Laprairie ; si cet espoir se réalise, nul doute que notre village ne prenne un accroissement rapide et qu'il ne parvienne promptement à un état de prospérité qui lui donnera l'apparence et la population d'une ville. Un Comité s'est assemblé samedi dernier à Montréal à fin de donner cette décision nous n'en connaissons pas encore le résultat mais nous avons lieu de croire que l'intérêt privé des Entrepreneurs ainsi que celui du public les engagera à faire passer la nouvelle route par Laprairie.

UNE assemblée s'est réunie dimanche dernier, à l'effet de nommer des notables chargés de faire une liste de souscription pour recueillir les fonds nécessaires pour construire une maison d'école dans le lieu à ce destiné entre le nouveau et l'ancien village. Les réflexions que nous avons à faire sur cet objet important, étant trop étendues pour trouver place dans le présent No. nous nous réservons d'en faire le sujet d'un article dans notre prochaine feuille. Nous bornons pour le présent à former les vœux les plus sincères pour que ces messieurs réussissent dans leur entreprise.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser s'il Remarquent des fautes d'impression dans notre Journal. Notre Imprimerie étant tellement en désordre que nous n'avons pu encore régulariser ni nous procurer les accens écus qui nous manquent ; nous espérons néanmoins être en meilleur ordre sous peu de temps.

ENIGME.

Je fus demain, je serai hier.

* * LE MOT DE L'ENIGME, au prochain N°

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE.

Québec, 26 nov. 1834.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur en chef de faire les nominations suivantes savoir :

Thomas Amiot, Ecuyer, pour être Clerc de la Couronne en Chancellerie en la place de John Davidson Ecuyer, qui a résigné.

Solomon Biegham, Isaac Hoyle et James McGillivry, Ecuyers, pour être Commissaires pour la Decision Sommaire des Petites Causes, dans la paroisse de St. George De Rouville, sous l'acte de Guillaume IV, Chap. 45.

John Dryer et Vital Lefebvre, Ecuyers, pour être ditto, ditto, dans les paroisses de St. Pie et St. Paul de Yamaska.

Joseph Smith et Arba Stinson, Ecuyers, pour être ditto, ditto, dans le Township de Compton.

William Locker Felton, pour être Procureur, Solliciteur et conseil dans toutes les cours de justice de Sa Majesté en cette Province.

Norbert Dumas, Ecuyers, pour être ditto, ditto.

Augustus David Bostwick, et Antoine Polette, Ecuyers, pour être Commissaires pour la batisse d'un Pont sur la Rivière St. Maurice conjointement avec Pierre Vézina, Ecuyer, déjà nommé.

DECES.

Dans ce Village le 27 Novembre dernier Monsieur Amable Hainzé âgé de 32 ans et 3 mois,

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDI soir. Le prix de l'abonnement est de Trois PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. dix lignes et au-dessous 3s. 4d. et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publions les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.